

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 21 mai 2015

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 12/05/2015 <i>L'an deux mille quinze et le vingt et un mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de</i>
Présents : 28	Présents : Francis BOUTES, Jean ARCAS, Gérard BARO, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Martine GIL, Gilbert LEPETITCORPS, Kléber MESQUIDA, Alain MOULY, Martine OLMOS, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Alain SICILIANO, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL, Edith ALBERT, Pierre BARDY
Votants: 29	
Pour: 29	
Contre: 0	
Abstentions: 0	Représentés: Michaël ANDERS par Marc COINTRE, Jean-Pierre BARTHES par Yves FRAISSE, Francine MARTY par Yves ROBIN, Luc SALLES par Marie-Aline EDO Présents non votants : Francis BARSSE, Marc COINTRE, Guy ROUCAYROL Excusés: Marylène FAIVRE, Vincent GAUDY, Isabelle GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Robert SOUQUE Absents:

Objet: Appel à projets Territoires à Energie Positive pour la croissance verte

L'Etat, en lien avec l'ADEME, a souhaité encourager et accompagner des territoires exemplaires prêts à s'engager dans une trajectoire permettant de tendre vers ou d'atteindre l'équilibre entre la demande d'énergie et la production d'énergies renouvelables locales à l'horizon 2050. Le levier de mobilisation des territoires pour atteindre les objectifs de la transition énergétique, se formalise par la démarche « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte ».

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a répondu à cet appel à projets en novembre 2014 et a retenu l'attention du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Sur les 528 candidats qui ont exprimé le souhait de s'engager dans la mutation énergétique et économique au niveau national, le Pays Haut Languedoc et Vignobles compte parmi les 13 lauréats de l'appel à projets « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » du Languedoc-Roussillon.

Afin de finaliser le dossier de candidature, il convient à présent de préciser les engagements, les ambitions et les attentes du Pays en tant que Territoires à Energie Positive pour la croissance verte.

La stratégie territoriale du Pays à l'horizon 2020 répond à des enjeux de développement durable déclinés dans la mise en œuvre opérationnelle des actions dans les domaines :

- de la santé, avec la création des maisons de santé pluri-professionnelles et, le déploiement de la télémédecine,
- de l'économie locale avec le développement des circuits courts,
- des services publics avec le maintien des Relais de Services Publics, devenus Maisons de Service Au Public en devenir (MSAP),
- de l'habitat avec le traitement de la précarité énergétique dans le cadre d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) s'inscrivant dans le Plan de Rénovation Energétique de l'Habitat (PREH),
- de l'énergie avec l'espace Info Energie (EIE) porté par le Pays Haut Languedoc et Vignobles qui renforce la politique de l'habitat, organise les nuits de la thermographie, le défi FAEP, la formation des artisans, et accompagne et conseille les porteurs de projets en matière d'économie d'énergies.

L'objectif du territoire à cette échéance est de diminuer sa facture énergétique découlant des actions décrites ci-dessus.

RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/06/2015 034-253403554-20150521-2015_21_05_12-DE

En complément, une réflexion apparaît incontournable sur les questions de **mobilité** pour pouvoir développer les actions qui permettront aux populations locales de rompre l'isolement, de favoriser l'accès aux droits, l'accès aux soins et le vivre ensemble. Le Conseil de développement du Pays s'est déjà investi dans le projet rézo-pouce qui représente une réponse partielle en matière de mobilité sur le territoire du Pays.

La notion de mobilité doit intégrer l'organisation des déplacements dans et hors territoire, en privilégiant une vie locale avec des services de proximité contribuant ainsi à la **diminution des** consommations d'énergies liées aux déplacements. Pour ce faire, il conviendra de conduire un diagnostic en matière d'éco-mobilité.

Engager le Pays Haut Languedoc et Vignobles dans cette démarche TEPCV implique de désigner la transition énergétique comme enjeu de développement du territoire. L'animation de ce projet permettra de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux. Les partenaires du projet sont les suivants :

- Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Des actions ont été engagées sur le territoire commun (Nuits de la thermographie, circuits courts, formation artisans). Un partenariat existe depuis plusieurs années, ce qui permet aux deux structures une mutualisation de moyens et une meilleure identification des actions sur le territoire.

- le Conseil de développement du Pays Haut Languedoc et Vignobles,
- le Conseil départemental de l'Hérault,
- le Conseil régional Languedoc-Roussillon,
- les 7 Communautés de communes membres du Syndicat mixte,
- les structures ressources du Languedoc Roussillon identifiées en fonction des thématiques abordées.

Le portage politique est assuré par le Pays au travers d'un élu référent. Cette démarche associera les maîtres d'ouvrages concernés par les thématiques annoncées (énergie, transport, urbanisme, bâtiments, déchets, développement économique, social, emploi,...). Les collectivités adhérentes au Pays porteuses de projets, s'engageront également afin de contribuer activement à la réussite des actions éligibles.

Il convient donc de désigner le nom, le prénom et le titre de la personne désignée comme élu référent porteur de la démarche.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir :

- se prononcer en faveur de l'engagement formel du syndicat mixte dans la démarche de Territoires à Energie Positive pour la croissance verte,
- se prononcer sur la désignation de Madame Marie-Aline EDO comme élu référent,
- se prononcer sur la validation du pré-projet de finalisation de la candidature et de son programme d'actions,
- l'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces décisions.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement en faveur de l'engagement formel du syndicat mixte dans la démarche de Territoires à Energie Positive pour la croissance verte, sur la désignation de l'élu référent, sur la validation du pré-projet de finalisation de la candidature et de son programme d'actions, et autorise le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces décisions.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 21 mai 2015.

Le Président,



Francis BOUTES



RF
Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 09/06/2015
034-253403554-20150521-2015_21_05_12-DE